

Rencontre avec Guy Drouin

Le chien de garde de la rivière

En 2009, un regroupement de riverains du lac Raymond a obtenu gain de cause dans une bataille juridique contre la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Ce verdict de la Cour Supérieure a eu pour conséquence que plus de 20 millions \$ allaient être investis dans la mise à niveau de la station d'épuration de la Ville. Le Journal a rencontré Guy Drouin, président de cette association, afin de discuter des enjeux environnementaux entourant nos précieux cours d'eau.

Les riverains du lac Raymond ont constaté au début des années 2000 une large détérioration de la qualité des eaux de leur lac jusqu'au point où la municipalité de Val-Morin a été, à l'été 2007, dans l'obligation d'y interdire de façon permanente toute baignade. Situé à 14 kilomètres en aval de Sainte-Agathe-des-Monts, le lac Raymond était le théâtre d'une importante prolifération d'algues et de coliformes fécaux. À la lumière de ce désastre environnemental, les citoyens ont donc entrepris une campagne afin d'identifier les sources de pollution de leur très cher lac. Pour M. Drouin : « Avec les résultats que nous avons obtenus, nous pouvions estimer que 80 % de la pollution provenait des débordements, même en temps sec, des ouvrages de surverses de Sainte-Agathe ». Les scientifiques avaient même qualifié à l'époque que, d'une manière imagée, le lac représentait le bassin de décantation des eaux usées de Sainte-Agathe-des-Monts.

Inspirée par l'attitude anglosaxonne où les associations citoyennes ne se gênent pas pour poursuivre les corps publics, l'Association de protection de l'environnement du lac Raymond et de la rivière du Nord (APELRRIN)

décidait alors de se lancer dans une longue et coûteuse bataille juridique contre la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. « La loi doit être appliquée pour tout le monde. Ce n'est pas parce que le gouvernement émet des lois environnementales qu'il peut lui-même se soustraire à celles-ci », a signalé le président de l'APELRRIN.

Moins de deux ans après que la Cour Supérieure ait donné raison à l'APELRRIN en condamnant ouvertement la Ville et le ministère des Affaires municipales, les travaux à Sainte-Agathe-des-Monts viennent tout juste de se mettre en branle, concrétisant du même coup les efforts des membres de l'association.

Infrastructures inadéquates

Surnommé « l'activiste environnemental » par les médias nationaux, M. Drouin estime absurde la situation dans laquelle le Québec se trouve actuellement : « Les ouvrages d'assainissement qui ont été installés il y a 30 ans pour protéger nos rivières deviennent aujourd'hui des sources importantes de pollution de nos cours d'eau ». Toujours selon lui, les réseaux d'assainissement des eaux usées de plusieurs municipalités du Québec sont devenus inadéquats. Les organismes publics devraient, devant ce constat malheureux, prendre conscience qu'il est impératif de rehausser et de moderniser ces réseaux afin que les Québécois puis-

sent jouir pleinement de l'environnement dans lequel ils vivent.

Quand on lui pose la question à savoir si l'APELRRIN a fait avancer les choses en gagnant une bataille juridique contre une créature du gouvernement du Québec, M. Drouin hésite quelques secondes et répond en toute humilité : « En terme de jurisprudence, en terme de droit environnemental, je crois que oui. Mais j'espère que cette affaire a réussi à conscientiser d'autres municipalités que les sources de pollution peuvent provenir de l'intérieur ».

À quand une rivière pure ?

La situation du lac Raymond n'a toujours pas changé. Mais tout porte à croire que les 20 millions \$ investis à Sainte-Agathe-des-Monts risquent de modifier l'état de celui-ci. M. Drouin est quant à lui convaincu que le lac, ainsi que la rivière du Nord, puissent un jour retrouver l'aspect récréatif perdu au fil des années.

Et comme nous le rappelle ce dernier, l'association dans laquelle il siège, milite, non seulement pour la protection du lac Raymond, mais également pour celle de la rivière du Nord. Et aux dires du président de l'association, il est très probable que celle-ci agisse comme « chien de garde » de la rivière. Alors, à ceux qui oseront pêcher, gare à vous !

Le Journal n'a pas réussi à avoir l'échéancier des travaux à Sainte-Agathe-des-Monts. Selon Guy Drouin, les travaux risquent de s'échelonner jusqu'à la fin de l'année 2012.